

**Madame JAMET :**

Percevez-vous une aide financière dans ce cas-là ?

**Madame VEZIN :**

Nous allons percevoir 1 000 € du Conseil Régional pour l'ensemble de la formation. Cependant, un apprenti génère une dépense de 22 000 euros (brut chargé) par an, alors qu'un agent contractuel nous revient à 29 000 €. Il s'agit donc de trouver un équilibre qui ne contraigne pas trop la masse salariale.

**Madame MARCHAND :**

Combien sera rémunéré l'apprenti ?

**Madame VEZIN :**

Dans notre cas, il sera rémunéré à 70% du SMIC. Il y a plusieurs tranches car la rémunération est basée sur l'âge de l'apprenti.

**Madame MARCHAND :**

Nous pouvons vous féliciter pour cette action. L'apprentissage est, en effet, un investissement lourd à porter.

**Madame CUNY :**

Avez-vous des questions ? Non ?

Nous allons procéder au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## Plan de formation 2017

(Lecture est faite du document)

**Madame CUNY :**

Ce document est examiné un peu tardivement pour des raisons administratives et nous nous en excusons. Il a été partagé avec les représentants du personnel en Comité Technique. Plus des 2/3 des agents bénéficient chaque année au moins d'un module de formation et un minimum une vingtaine de modules sont ainsi mis en œuvre.

Certaines de ces sessions sont organisées sur site ; d'autres à l'extérieur, selon les cas. Ces formations,

- revêtent un caractère obligatoire voire réglementaire (habilitations ou hygiène et sécurité par exemple) ;
- sont liées à des évolutions de métiers, de pratiques et techniques, comme celle que nous avons mise en place pour les opérateurs régleurs
- enfin, sont liées à des évolutions de carrière, soit parce qu'elles les précèdent (préparation aux examens et concours) ; soit parce qu'elles sont consécutives à des réussites qui peuvent être sanctionnées favorablement dans l'établissement.

**Monsieur SIMON :**

Les partenaires sociaux ont demandé, lors du comité technique, qu'il y ait un bilan plus précis sur les demandes satisfaites. Cela sera fait.

La formation d'opérateur régleur a été une grande réussite. Une sélection de huit agents a été effectuée. La formation s'est déroulée sur plusieurs semaines. A l'issue, tous avaient des propositions d'axes d'amélioration à faire entendre qui ont été présentés en comité de direction. Nous nous sommes engagés à leur apporter une réponse au cours du mois de septembre. Nous sommes heureux de constater l'investissement de ces huit jeunes qui deviennent leaders et apportent une vraie valeur ajoutée, notamment dans l'objectif de CAP 35 000.

**Madame CUNY :**

Avez-vous des questions ? Non ?

Nous allons procéder au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## COMMUNICATIONS

### Le bilan d'activité

(Un power point récapitulatif est projeté)

**Madame JAMET :**

L'année dernière, j'avais demandé qu'apparaisse sous forme de tableau la répartition entre les denrées BIO, les conventionnelles et les locaux régionales Bio. Je ne le vois pas et j'ai dû reprendre tous les calculs. Je souhaite que ces chiffres soient mis en évidence pour une vision clarifiée et globale des approvisionnements. Il convient d'ajouter une différenciation entre produits locorégionaux et produits bio afin d'améliorer la lisibilité de ces indicateurs.

**Monsieur SIMON :**

Vous pouvez retrouver tous ces chiffres sur le tableau de bord d'activité présenté en début de séance depuis l'année dernière avec la part bio mensuelle et la part locorégionale tous les trimestres. Vous pouvez constater que nous sommes à 30% de part financière de produits BIO. Certes, la traçabilité doit s'améliorer, mais le service Qualité n'est pas un service dédié aux statistiques. C'est un travail supplémentaire et nous ne sommes pas équipés d'outils toujours adaptés à ce type de requête. Toutefois, nous allons essayer de nous améliorer

**Madame JAMET :**

Le nouvel outil de commandes des repas doit être installé prochainement ; cela devrait vous faciliter la tâche.

**Monsieur SIMON :**

Certes, cela sécurisera mieux la prévision de repas mais n'apportera aucune valeur ajoutée pour le distinguo Bio/Conventionnel locorégional.

**Madame JAMET :**

Vous travaillez actuellement à J-1 pour la ville de Bordeaux, comment gérez-vous les effectifs lorsqu'une sortie est annulée ?